

# EN 2024, LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE FERA EN PORTE À PORTE

Faciliter le tri, réduire les ordures ménagères, mais aussi trouver un juste équilibre entre le service rendu et le coût pour les usagers, la mise en place du nouveau système de collecte des déchets, porté par les élus de Cœur de Loire, est un des grands projets de ce mandat. Pour toujours mieux répondre aux besoins des habitants, les élus ont voté le 30 mars dernier en conseil communautaire la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers qui sera déployée sur l'ensemble du territoire dès 2024.



Michel Veneau entouré de deux agents sur le quai de transfert



Après deux ans d'études et de réflexion, les élus de Cœur de Loire ont voté une nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers.

Le nouveau scénario proposé vise à répondre à plusieurs objectifs :

- Améliorer le service rendu aux habitants en offrant un service plus adapté et répondant aux nouveaux besoins
- Faciliter le geste de tri pour les usagers afin d'augmenter les performances de recyclage
- Réduire les ordures ménagères
- Maîtriser l'augmentation des coûts pour les usagers

## MIEUX TRIER, RECYCLER ET RÉDUIRE LES ORDURES MÉNAGÈRES

Afin de faciliter le tri et réduire à terme le poids des ordures ménagères, les élus ont choisi de **développer le service de collecte en porte à porte pour les emballages et papiers, et de déployer des solutions de compostage sur l'ensemble du territoire.**

Tout au long de cette année le service prévention collecte et traitement des déchets va se consacrer au déploiement de ce nouveau scénario sur les 30 communes du territoire, pour une mise en place qui sera effective dès 2024.

## LE RAMASSAGE EN PORTE À PORTE DES PAPIERS ET EMBALLAGES

Depuis la mise en application de l'extension des consignes de tri, la collecte des emballages en points d'apport volontaire était vécue comme une contrainte par de nombreux usagers. Les élus de Cœur de Loire ont entendu ces difficultés. Ils ont ainsi opté pour la collecte en porte à porte des emballages et papiers dès 2024.

Les usagers n'auront plus besoin de se déplacer en points d'apport volontaire pour **les emballages et papiers qui seront ramassés tous les 15 jours en alternance avec la collecte des ordures ménagères.** Des sacs jaunes seront distribués permettant de stocker les emballages et papiers entre chaque collecte. Seuls les contenants en verre resteront en points d'apport volontaire.

## UNE SOLUTION DE COMPOSTAGE

Pour répondre à la prochaine évolution réglementaire sur les biodéchets, des composteurs individuels seront distribués. Des composteurs collectifs seront mis en place dans les centre-bourgs à destination des habitants ne disposant pas de terrain extérieur.

## 5,5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Adaptation du quai de transfert au tri, renouvellement des bennes vieillissantes, achat de sacs jaunes et de composteurs, 5,5 millions d'euros seront investis les deux prochaines années pour la mise en place de ce nouveau scénario de collecte des déchets.

Ces investissements seront financés par un prêt contracté à hauteur de 700 000 euros et par l'harmonisation obligatoire du taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), imposée par la réglementation à toutes les communes de Cœur de Loire. Cette harmonisation permettra également de faire face à la hausse des coûts de fonctionnement (traitement, transport des déchets...).

### Le nouveau mode de collecte en 2024



#### UNE COLLECTE PAR SEMAINE

dans toutes les communes du territoire, à l'exception de l'hyper centre de Cosne où il y aura 2 collectes par semaine



#### RAMASSAGE EN ALTERNANCE

des ordures ménagères et des emballages et papiers



#### DISTRIBUTION DE SACS JAUNES

pour le stockage et la collecte des emballages et papiers



#### DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

et mise en place de composteurs collectifs dans les centre-bourgs



#### ACCÈS ILLIMITÉ AUX 3 DÉCHÈTERIES

sur présentation de votre carte d'accès



#### VERRE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

géolocalisation sur l'application Guide du tri - Citeo

### Planning prévisionnel

**Fin 2023** •.....  
Période test du nouveau service de collecte des déchets sur plusieurs communes du territoire

**2024** •.....  
Déploiement du nouveau service de collecte sur l'ensemble du territoire

**2025** •.....  
Mise en place d'une taxe incitative sur les ordures ménagères résiduelles (hors emballages et papiers)

Suivez toutes les infos sur [coeurdeloire.fr](http://coeurdeloire.fr)



## Interview



Michel VENEAU,  
Vice-Président  
de Cœur de Loire  
en charge de la  
Prévention, Collecte  
et Traitement des  
déchets

## UN BON ÉQUILIBRE ENTRE SERVICE RENDU, COÛT ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

### Pourquoi avoir souhaité de nouvelles modalités de collecte ?

**M.V.** Le tri et la valorisation des déchets sont des enjeux majeurs pour notre territoire. Notre démarche était engagée depuis 2018, avec l'idée d'être le plus efficace possible et de proposer aux usagers un service de qualité tout en maîtrisant les coûts. Nous avons dû également adapter notre scénario aux différentes évolutions réglementaires. Aujourd'hui, le service que nous mettons en œuvre va encore simplifier le tri pour les usagers et permettre de mieux valoriser les déchets.

### Qu'est-ce que cela implique pour Cœur de Loire ?

**M.V.** Nous avons opté pour une démarche incitative. En collectant en porte à porte les emballages et papiers et en distribuant des sacs jaunes, nous simplifions le tri pour les usagers. Ce nouveau scénario nous amène à investir plus de 5,5 millions d'euros les deux prochaines années pour les adaptations techniques induites : le renouvellement progressif des camions bennes vieillissantes, le retrait des colonnes de tri jaunes et bleues (plus de 400 sur le territoire), l'adaptation du quai de transfert et l'embauche d'un second ambassadeur de tri pour accompagner les habitants au quotidien.

### Comment les déchets sont-ils valorisés ?

**M.V.** Les emballages et papiers sont transportés au nouveau Centre de tri de Bourges où ils sont séparés et envoyés dans les différentes filières de valorisation. Pour le reste des déchets, plus on trie plus c'est petit ! Quand vous enlevez de votre poubelle les emballages, le verre et les déchets organiques, il ne reste plus grand-chose. Ces déchets ultimes sont transportés à l'usine d'incinération de Fourchambault, qui alimente le réseau de chaleur de Nevers. Aujourd'hui, tous les déchets ménagers sont valorisés, s'ils sont bien triés.

